

NOTICE CONSTRUCTEUR

A. Implantation

A.I IDENTIFICATION DU JEU

Nom de la gamme : **JEUX RESSORTS** Référence: **12 760**

Nom du jeu : METEOR

Nom du fournisseur : SA Transalp

Adresse du fournisseur : 179 route de Faverge

Code postal: 38470 Ville: L'ALBENC

Téléphone: 04.76.64.75.18 Télécopie: 04.76.64.79.79

Email: info@transalp.fr

A.2 USAGE - IMPLANTATION

Tranche d'âge : + 1 an

Zone d'impact préconisée : Environ 6.80 m² (voir plan n° 12 760 pour détails)

Zone d'implantation conseillée : Terrain plat, stable et nivelé

Il est conseillé de ne pas installer les glissières dans un secteur

orienté sud-est à sud-ouest

Remarque : Une zone de sécurité autour du jeu doit être laissée libre de tout obstacle

Nature du sol de réception : Matériaux fluents (sable, gravier roulé lavé, écorce de pin, copeaux

de bois).

Gazon si hauteur de chute inférieure à 1m

Dalles ou sol amortissant, pour tout équipement dont le HCL est supérieur à 1m, le HIC du sol doit être supérieur ou égal au HCL de

l'équipement.

Remarque : Les sols nécessitent un entretien en particulier les sols fluents, aux niveaux de

remplissage des matériaux meubles particulaires (vérification du

niveau zéro).

Les sols des zones d'impact doivent être exempts d'arrêtes vives

et de saillies.

Nature des fondations : Sur sol fluent : Ancrages à - 460

Sur enrobé / dalle béton : Scellements à - 500 mm

Attention si la dalle béton est existante, faire une nouvelle réservation

Aux dimensions précisés sur les plans est utiliser du béton chargé à 350 Kg au m²

Masse total du jeu (en Kg) :40 KG



A.3 Implantation & montage

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants lorsque l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet, ainsi qu'en cours d'opérations de réparation ou d'entretien.

Utiliser les instructions d'implantation du plan 12 760.

A.4 Maintenance

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et dépend d'autres facteurs tels que : utilisation intensive, vandalisme, climat, âge de l'équipement...

A.4.1 Nettoyage Transalp préconise :

- Fréquence: Trimestrielle- Produits à utiliser: Eau savonneuse

Dosage, pression, température: Maxi 40 bars et Maxi 30°
 Procédés: Pompe pression à eau

A.4.2 Contrôle visuel de routine

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Eléments à contrôler :

Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fixations au sol - Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes - Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage de 1 mois, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes (serrage des coquilles, vis de fixation..) hauteur des plates formes, stabilité de l'équipement.

A.4.3 Contrôle fonctionnel

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

<u>Eléments à contrôler :</u> Toutes pièces mobiles - pièces soudées. <u>Fréquence :</u> Trimestrielle.

Moyen:

- Visuellement.
- Mètre (pour HCL).
- Clés (serrage).
- Niveau à bulle.

A.4.4 Contrôle principal

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

Eléments à contrôler :

Traces de corrosion – niveau zéro des sols fluents Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.



Prescriptions pour remise en service suivant norme EN 1176-1 : 2008

La réception de la réparation doit être effectuée par du personnel formé et habilité à vérifier la conformité des structures suivant la norme EN 1176-1 : 2008

Remontage et fixation au sol selon notice d'installation ci-dessus.

Les pièces de rechange doivent être les pièces originales de Transalp.

- Pièces détachées s'adresser : SA TRANSALP -- 179 route de Faverge -- 38470 L'ALBENC



B. Colisage

B.I Fournitures

Qté	DESIGNATION
1	Jeu à ressort (monté en atelier)
1	Plaque constructeur
1	Plaque tranche d'âge : + 1 an

Scellements

Qté	DESIGNATION
	Sol fluent
1	Plat d'ancrage intermédiaire PM
4	Pièces d'ancrage
8	Rondelles 10x27
8	Ecrous freins M10
8	TRCC Ø10x40
2	Plaques en bois
	Sol enrobé et béton
4	Tiges Filetées Ø10lg 250mm
4	Ecrous freins Ø M10
4	Ecrous ordinaires ØM10
8	Rondelles Ø10
4	Bouchons blanc
1	Plat d'ancrage intermédiaire PM



C. Montage

C.I S'assurer des dimensions du terrain :

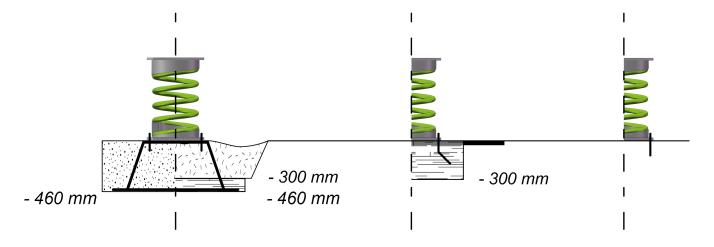
En se servant du plan Réf. 12760 :

- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite.
- Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,
- Vérifier que le positionnement de l'équipement respectera les zones de sécurité, en conformité avec les plans joints à cette notice.
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.

C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage du positionnement des plots béton de la structure suivant le plan d'implantation fourni Réf. 12760 (bien vérifier les côtes),

- si implantation sur sols fluents : Dimensions 650 x 650 x 460 mm,
- si implantation sur enrobé : Dimensions 650 x 650 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.



Fluent enrobé chevillé



CERTIFICAT DE CONFORMITE

Page 1 sur 2

CERTIFICAT/ZERTIFIKAT

Selon le Décret 94-699 (du 10 Aout 1994)

Decree 94-699(10/08/94) Nach dem Dekret 94-699 (10/08/94)

Selon les normes NF EN 1176-1 à 6 (2017)

Standard NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-6 (2017) Normen NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-6 (2017)

Fabricant/Titulaire du certificat : TRANSALP – 179 route de Faverge – 38470 L'Albenc *Manufacturer-Hersteller / Certificat owner-Inhaber*

Désignation / Modèle : jeux oscillants série Atoll

Product / Model

Référence / Série 11 : 504/502

Paramètres : Série 12 : 221/400/600/605/610/620/625/700/750/760

Reference / Artikelnummer 765/820/825/835/840/880/890

Série 14: 400-at/700/750/760

Tranche d'âge: incluse entre 1 et 8 ans (voir selon structure)

Age group / Altersgruppe

Rapport d'essai n°: RE2020-0006

Test report / Prüfbericht

Au vu des résultats figurants au rapport référencé n°RE2020-0006 l'article essayé est déclaré conforme aux exigences des documents de références.

Date: 7 Janvier 2021

MULLATIER Vincent Responsable d'essais Test manager / Ing. Prüfmanager And I want to the same of the



Ce certificat est délivré dans les conditions suivantes :

- Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc..) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.
- 2. Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe soient conformes au modèle bénéficiant du présent certificat de conformité.
- Ce certificat porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen/l'essai faisant l'objet du rapport d'essai/d'examen référencé ci-dessus.
- 4. La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.
- 5. Il n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par Enerjis.
- 6. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

- 1. Any modification of the tested equipment, of its configuration (removable components, etc..) and of its assemblies shall be submitted to an application for extension of certificate.
- 2. The manufacturer and/or distributor, shall ensure that the manufacturing or installation process of all the equipment of the same type comply with the model subject to this certificate of conformity.
- This certificate applies only to the playground equipment subject to the above mentioned examination/test report.
- 4. The above mentioned conformity is subject to the installation specifications mentioned in the manufacturer's instructions for use.
- 5. It does not imply that Enerjis has performed any surveillance or control of its manufacture.
- 6. Copies are available upon request by the applicant.

Dieses Zertifikat wird unter folgenden Bedingungen ausgestellt :

- 1. Jede Anderungen der geprüften Gerät, vonseiner Gestaltung(Ersatzteile usw...) und von seinem Zusammenbau benötigt eine zertifikatsausdehnung.
- 2. Der Hersteller oder der Verteiler muss sich versischert, dass alle ähnlische Produkte, die er herstellt oder verkauft und/oder installiert, entsprichen dem Model bezüglich diesem Zertifikat.
- 3. Dieses Zertifikat ist nur für das Spielgerät mit seinem Prüfbericht gültig.
- 4. Dieses Zertifikat gilt nur für die Geräte, die nach den Montageanleitungen und Fondamentplänen des Herstellers installiert werden.
- Dieses Zertifikat bringt darnit nicht, dass eine Uberwachungsverfahren oder Herstellungskontrolle von Enerjis aufgestellt wird.
- 6. Kopies sind nach Anfrage an dem Inhaber zur Verfügung.





Avril 2023





réf. **12760** - Météor





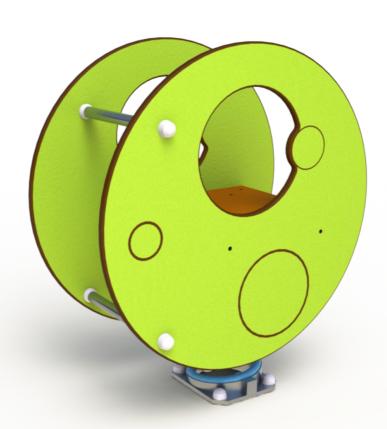


Jeu adapté aux malentendants







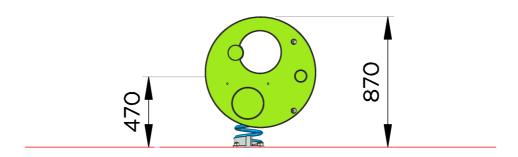


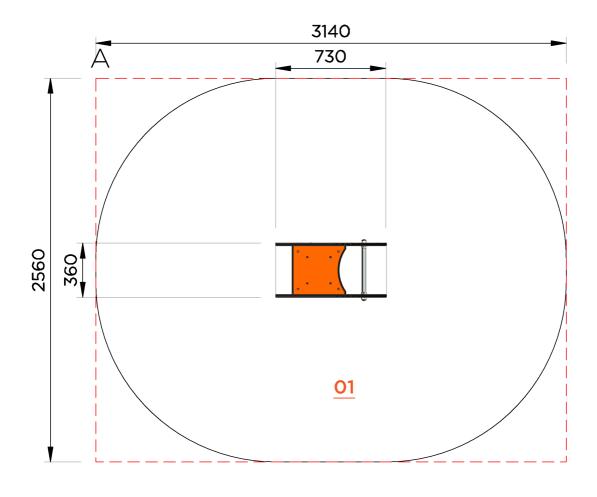




réf. **12760** - Météor

Vue élévation et plan de masse





Surfaces amortissantes nécessaires

Ces surfaces sont calculées en fonction de la hauteur de chute libre (HCL)

Surfaces totale HCL: 6.80 m²

01: $0.60 \text{ m} = 6.80 \text{ m}^2$

Diagonale AB = 4050 mm

В

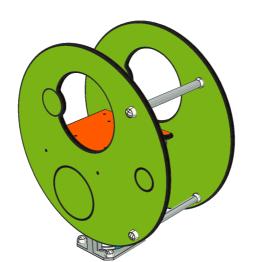




réf. 12750 - Fusée Odyssey

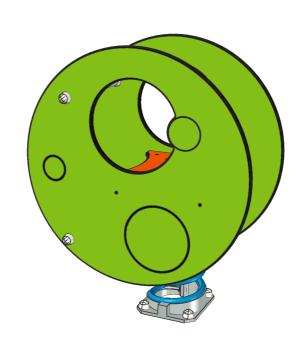
Fonctions ludiques

x 2













réf. 12760 - Météor

Matériaux

ACIER : ressort Ø20mm / plat de scellement / plaque intermédiaire

HPL (stratifié compact ép.13 mm et 10 mm) : assise / flasque / décors

INOX : poignées / repose pieds / boulonnerie / visserie

PEHD: bouchons de protection

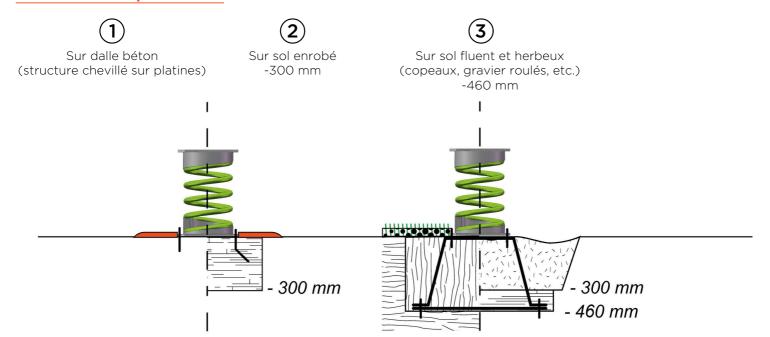
ALUMINIUM: coquilles

PEINTURE: galvanisation à chaud par trempage / grenaillage / polyester cuit au four / épaisseur 80 microns

Livraison, pose, montage

Réf. Notice	12760_NOTICE	Palettisation	1 palette / 0.50 x 0.90 m Livré démonté		
Installation :	2 heures / 1 personne				
m³ de béton	0.13 m³			Poids total	40 Kg

Scellements possibles



Contrôle, entretien et maintenance

TRANSALP préconise d'effectuer :

- un contrôle visuel hebdomadaire (effectué par la mairie)

Ce contrôle comprend :

- l'intégrité du jeu
- le respect des zones de sécurité (pas d'obstacle)
- la stabilité du jeu et de chaque agrès (monter sur le jeu et solliciter chaque agrès)
- un contrôle fonctionnel et annuel (effectué par un organisme certifié)



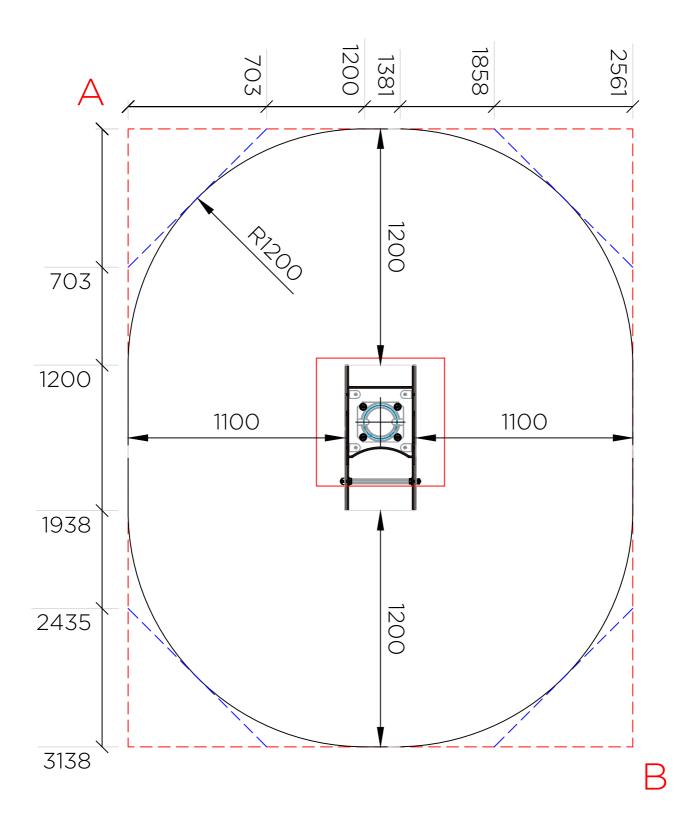






Notice réf. 12760 - Météor

Plan de la zone HCL



———: Prolongement des droites

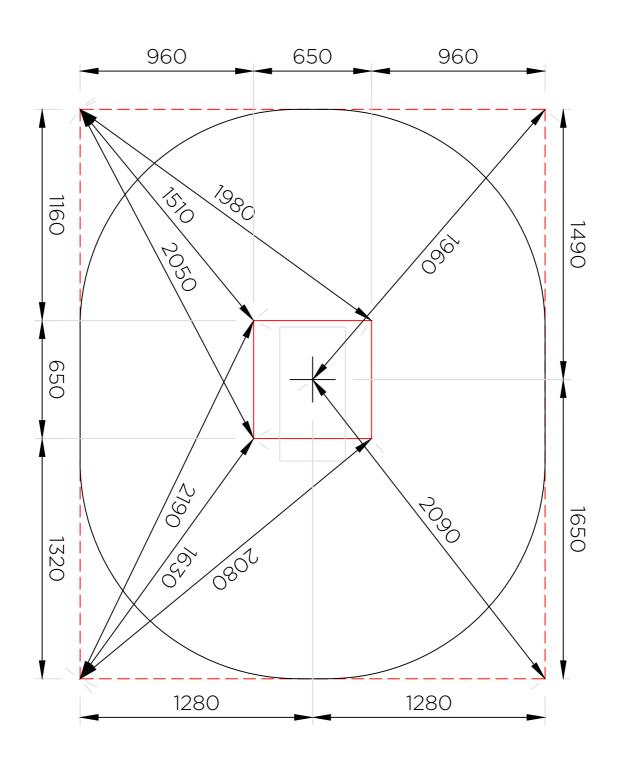
---: Rectangle d'implantation





Notice réf. 12760 - Météor

Plan des scellements



Scellements: 0,13 m³ de béton

---: Rectangle d'implantation

Sur sol fluent et herbeux:

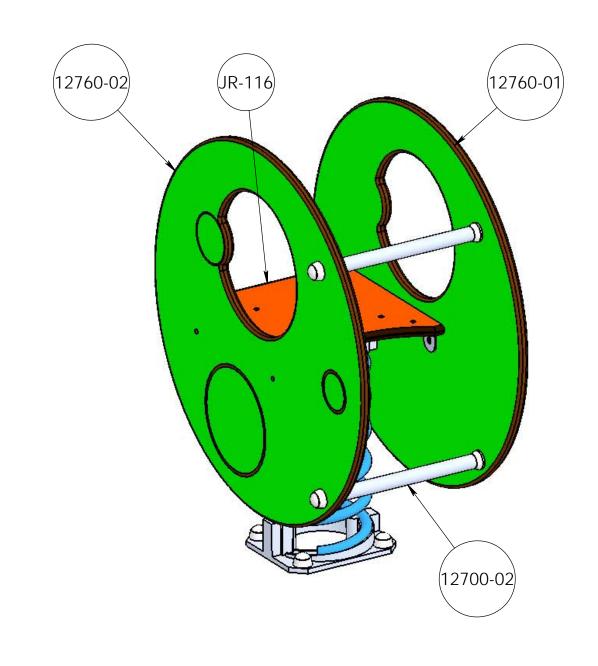
- 1 trou 650 x 650 mm, prof. 460 mm

Sur sol enrobé:

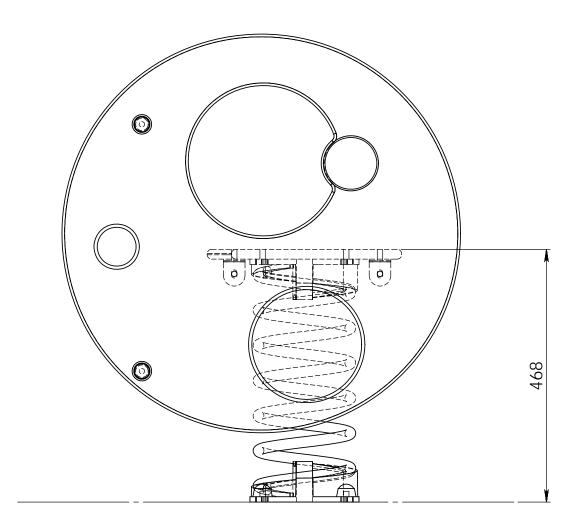
1 trou 650 x 650 mm, prof. 300 mm Structure chev

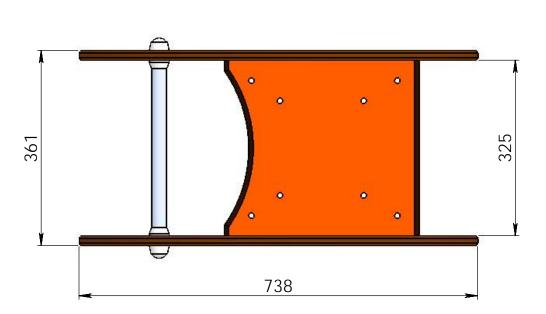
Structure chevillée sur dalle béton

Sur sol béton:



NUMERO DE PIECE	DESCRIPTION	Qté	Couleur
12700-02	Tube renfort	2	Inox
12760-01		1	Vert
12760-02		1	Vert
Equerre	Equerre standard inox	4	
JR-116	SIEGE HPL	1	Orange
socles et ressort long		1	





	Plan: FABRICATION		Désignation:	METEOR	IE	00
	Dessinateur:	TC	Référence:	12760	A3	Ech: 1/
Matière: xxx	Date:	7/09/2011	Ensemble:	XXX	frai	nealn
Couleur: xxx		476647518 Fax :0476647979 are 38470 L'ALBENC	Gamme:	Jeux Ressorts	jeux & équipem	ents spartifs arbains

